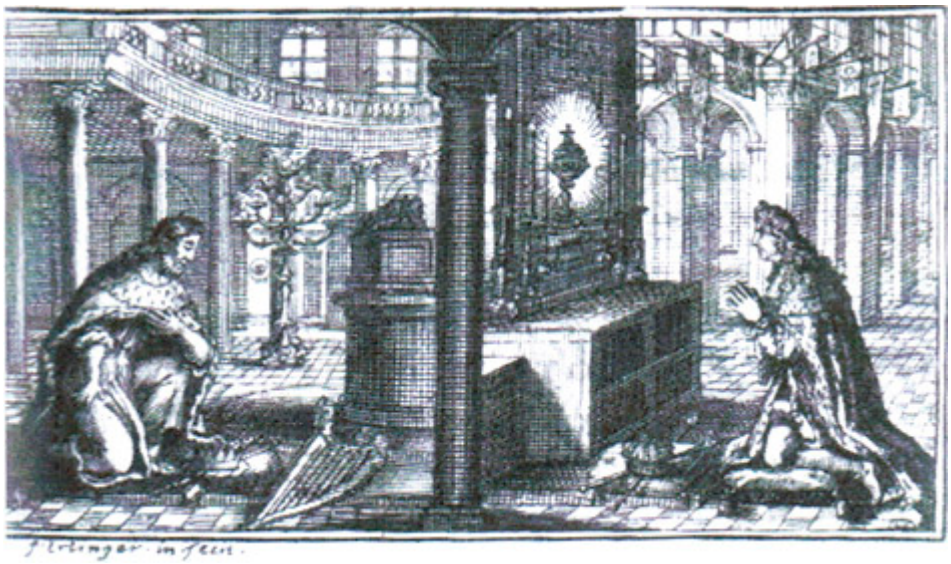
Publié sur *Le Réseau Muséfrem* (http://iremus.huma-num.fr/musefrem)

Colloque « Musique de la foi, musique du pouvoir »



François Erlinger, Le roi David et Louis XIV en prière, Les Pseaumes en vers françois, Paris, Florentin et Pierre Delaune, 1697 © Paris, Bibliothèque-musée de l'Opéra

Musique de la foi, musique du pouvoir : musiques religieuses d'apparat dans les cours régnantes d'Europe au temps de Louis XIV

Colloque international

11-13 avril 2013, Centre de musique baroque de Versailles, Versailles (France)

Programme ANR-MUSÉFREM

Responsables scientifiques : Prof. Thierry Favier (Université de Poitiers), Thomas Leconte (Centre de musique baroque de Versailles)
contacts : tleconte cmbv.com ; thierryfavier yahoo.fr

Imprimez le programme

Près de trente ans ont passé depuis le dernier colloque consacré au grand motet français, organisé à l'Université de Paris-Sorbonne en 1986. Les nombreuses recherches menées depuis, en France

comme à l'étranger, sur la musique religieuse des cours d'Europe au XVIIe siècle permettent de réinvestir aujourd'hui, dans une approche globale et pluridisciplinaire, les questions liées à la genèse du grand motet français et de comprendre comment le genre français se situe dans le contexte européen, à l'aune des genres analogues pratiqués dans les cours régnantes contemporaines. Plus largement, ce colloque vise à mesurer la part prise par les musiques religieuses d'apparat dans le processus de construction ou d'affirmation des identités politiques, religieuses et culturelles des différentes cours européennes au XVIIe siècle.

On s'interrogera particulièrement sur la participation de la musique religieuse à :

- la reconstruction des identités politiques dans les contextes d'après-guerre, notamment celui de la guerre de Trente ans ;
- l'affirmation de nouvelles légitimités dynastiques, dans le cas notamment des révolutions et des restaurations ;
- l'articulation entre le politique et la religion du prince, notamment lorsque celui-ci s'est converti, pour des raisons personnelles ou politiques.

Destinée à faire le point sur certains aspects de l'état de la recherche au niveau européen, une journée préparatoire organisée le 30 mars 2012 au Centre de musique baroque de Versailles, a permis de dégager quelques orientations thématiques que nous souhaitons développer, dans une perspective comparatiste :

Organisation institutionnelle
On cherchera à définir les différents dispositifs des chapelles princières, leur place au sein de l'appareil institutionnel des cours, leur autonomie décisionnelle par rapport aux pouvoirs politique et religieux, ou leurs liens avec les institutions civiles. L'organisation musicale de ces chapelles pourra être envisagée sous l'angle des effectifs musicaux, du statut des musiciens, des modalités de leur recrutement et de la nature de leurs obligations, comme des modalités de production des oeuvres.

Une attention particulière sera accordée aux textes normatifs – leur nature, leur pérennité et les conflits qu'ils génèrent – et à leur mise en perspective avec les usages observés.

Place de la musique dans le rituel religieux
On cherchera à comprendre quelle place tient la musique dans le rituel religieux des cours régnantes et en quoi il se distingue de celui des autres institutions. On s'interrogera sur les spécificités du calendrier liturgique et celles du cérémonial, et sur les fondements de la hiérarchisation des fêtes, de l'ordinaire comme de l'extraordinaire, comparativement aux usages des autres institutions religieuses. Les cérémonies dynastiques, qu'il s'agisse de
cérémonies commémoratives – d'un prince défunt, d'un événement fondateur, etc. – ou de célébrations d'événements politiques, anciens ou récents, prendront une place privilégiée dans ce panorama, au même titre que les fêtes patronales des princes catholiques ou les cérémonies des ordres de chevalerie. On s'intéressera particulièrement aux conditions dans lesquelles la musique est susceptible de contribuer à la création de nouveaux rituels, comme dans le cas des *Te Deum*.

Centrale, la question de l'intégration de la musique au sein du rituel invite également à s'intéresser aux lieux et à leurs usages, au placement des musiciens, à l'articulation entre les éléments sonores et visuels du rituel, et à la manière dont ceux-ci participent à la construction symbolique d'une essence religieuse de l'autorité politique.

Les répertoires
En fonction de l'état et du statut des sources musicales conservées, le répertoire des chapelles princières pourra être envisagé à la fois du point de vue de l'étude matérielle, stylistique et

esthétique des sources musicales et du point de vue de son élaboration.

D'une part, la question du choix des textes mis en musique et du style musical permettra de comprendre la portée médiatrice des oeuvres.

D'autre part, comme tout répertoire institutionnel, celui des chapelles princières éclaire les représentations associées à l'institution, dans la mesure où il met en jeu le rapport qu'elle entretient avec le temps et l'espace. On cherchera donc à déterminer comment évoluent les différentes composantes du répertoire entre, d'une part, les oeuvres anciennes et modernes, et, d'autre part, les oeuvres composées spécifiquement pour l'institution et celles qui sont empruntées à d'autres répertoires.

Une telle approche, susceptible de mettre en évidence des ruptures stratégiques ou des oeuvres à fort potentiel symbolique, vise à éclairer les liens entre politique et esthétique à l'époque moderne. On pourra, par exemple, observer comment l'esthétique représente l'identité nationale ou territoriale, comment la revendication d'une légitimité fondée sur la tradition s'articule avec la modernité esthétique, ou comment, au contraire, se traduit
esthétiquement une rupture politique ou dynastique.

On pourra également envisager les éléments d'appropriation, de distinction ou d'influence entre les répertoires des différents princes européens, les modalités de leur circulation et leur place au sein des transferts culturels.

Comité scientifique

Responsables scientifiques :
Prof. Thierry FAVIER, Université de Poitiers, France
Thomas LECONTE, Centre de musique baroque de Versailles, France

Prof. Juan José CARRERAS, Universidad de Zaragosa, Espagne
Prof. William GIBSON, Oxford Brookes University, Angleterre
Alexandre MARAL, Châteaux de Versailles et de Trianon, France
Prof. Arnaldo MORELLI, Università degli Studi dell'Aquila, Italie
Prof. Joachim STEINHEUER, Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg, Allemagne

Informations pour les propositions
Date limite de retour des propositions de communication : 31 octobre 2012.

Les propositions (environ 2500 signes, espaces compris, ainsi qu'une courte biographie) peuvent être rédigées en français ou en anglais et sont à adresser par mail, sous forme de fichier attaché (*.doc ou *.rtf), à Thierry FAVIER (thierry.favier univ-poitiers.fr) et/ou Thomas LECONTE (tleconte cmbv.com). Elles seront soumises au Comité scientifique.

Durée des communications : 25-30 minutes.

Les langues du colloque sont le français et l'anglais.
Une publication des actes est envisagée.

Les frais d'hébergement et de déjeuner seront pris en charge.
Il est demandé aux intervenants de rechercher un financement pour leur transport jusqu'à Paris.

Programme